Diagnostic territorial

Septembre 2018 / Novembre 2019

Un état des lieux exhaustif des atouts et des contraintes du territoire communal sous tous les angles. Ce diagnostic a été complété par une étude de revitalisation du centre bourg.

Réunion publique : 21/11/2019

PADD

Décembre 2019 / Mars 2021

Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable précise le projet d'évolution et de développement d'ensemble de la commune.

Conseil Municipal : 16/12/2019 et 29/03/2021

OAP / volet réglementaire

Février 2020 / Juin 2021

Les OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation se présentent sous la forme de schémas qui énoncent des intentions d'aménagement sur des secteurs précis de la commune.
Le Règlement quant à lui, contient les règles générales ainsi que les servitudes d'utilisation des sols du territoire communal.

Réunion publique: 05/06/2021

Arrêt du PLU / bilan de la concertation

5 juillet 2021

Le 5 juillet 2021, le projet de révision générale du PLU a été arrêté par le Conseil Municipal, marquant la fin des études, et le démarrage de la phase de consultation.

Consultation personnes publiques associées

Juillet / Octobre 2021

La procédure de révision générale du PLU prévoit la consultation des personnes publiques associées (Etat, Collectivités, associations...).

Enquête publique

Du 10 novembre au 24 décembre 2021

Avant son approbation définitive en Conseil Municipal, le PLU est soumis une dernière fois à la consultation des citoyens à travers l'enquête publique.

Approbation de la révision du PLU

10 octobre 2022

Une fois l'approbation faite, et la publicité réalisée, le PLU est opposable à tous.